

PARTICIPEZ DU 08 AVRIL AU 25 MAI 2024

Enquête d'évolution professionnelle des diplômés

Deux fois par an, l'Observatoire des études et carrières (OEC) mène une enquête auprès d'auditeur·rice·s diplômé·e·s du Cnam depuis 6 à 24 mois afin d'évaluer l'impact de la formation suivie sur leur carrière professionnelle. Cette enquête est essentielle dans une démarche d'adéquation entre les formations proposées et les évolutions du marché de l'emploi.

Qui est concerné ?

Les auditeur·rice·s diplômé·e·s de licence, master, titre d'ingénieur ou d'un titre du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) faisant l'objet d'une instruction de (ré)accréditation auprès de France compétences.

Les diplômes et titres concernés par l'enquête du 08 avril au 25 mai 2024 inclus :

Licence générale;
Licence professionnelle;
MASTER;
Titres ingénieurs;
BAC+1;
Titres RNCP;

Auditeur·rice·s diplômés, participez à cette enquête : vos réponses sont importantes !

Quand ?

Chaque enquête couvre une période de 7 semaines :

La première se déroule sur une période allant de **octobre à novembre** ;
La seconde, de **avril à mai**.

Comment ?

Cette enquête est réalisée par un prestataire (actuellement BVA®). Les diplômé·e·s concernés recevront un courriel d'invitation à se connecter à la plateforme d'enquête. Deux semaines après le début de l'enquête, les personnes n'ayant pas répondu seront invitées à répondre, si elles le souhaitent, par téléphone avec un·e enquêteur·rice.

Déontologie

Conformément à la législation, nous vous informons que vos coordonnées nous ont été communiquées par le Conservatoire National des Arts et Métiers. Elles seront détruites par le prestataire dans un délai maximal de 2 mois à partir de la fin de l'enquête de suivi des diplômés.

Les informations recueillies dans ces enquêtes feront l'objet d'un traitement automatisé destiné au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), nécessaire à l'exécution de ses missions d'intérêt public et pour répondre à une obligation légale et réglementaire, qui a pour finalité d'apprécier l'évolution post formation des anciens élèves/auditeurs. Ces données à caractère personnel sont destinées à l'Observatoire des études et carrières (OEC).

Les données vous concernant sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour permettre à l'établissement de répondre aux obligations qui lui incombent.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement le cas échéant.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant, à moins que des motifs légitimes et impérieux pour le traitement prévalent sur vos intérêts, droits et obligation.

Pour exercer vos droits, contactez l'Observatoire des études et carrières (OEC) par courrier postal à l'adresse (292 rue Saint-Martin – case 4DNF01 75141 Paris cedex 03) ou par courriel (oecl@lecnam.net), en mentionnant dans l'objet du courrier « Droit d'accès aux données personnelles », en joignant la copie d'un justificatif d'identité, en précisant une adresse de réponse et les motifs d'exercice de votre droit de retrait.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil.



**observatoire
des études
& carrières**

que d

Parti

au



8 avril 2024
25 mai 2024

Les résultats

Tous les résultats de ces enquêtes sont **anonymes**.

L'Observatoire des études et carrières, en charge de ce dispositif national d'enquête, diffuse régulièrement les résultats de cette enquête dans ses publications [« À vous la parole ! »](#) et [« l'Observatoire à l'étude »](#).

Parallèlement, ces résultats anonymes sont mis à disposition des enseignant-e-s responsables des certifications enquêtées.

Contact

Pour toute information concernant les enquêtes d'évolution professionnelle des diplômés :

oecl@lecnam.net